

BUREAU

REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Président	Jackie GOULET CLAISSE
Etaient Présents	Béatrice BERTRAND, Sylvie GAREL, Michel GOULU, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
Etaient absents excusés	Béatrice GUILLON, représentée par Mme Béatrice BERTRAND Gilles TALLUAU, représenté par M. Jackie GOULET CLAISSE

N°2023 – 25 : ACTUALISATION DU PROGRAMME IMMOBILIER DE VENTE EN L'ETAT DE FUTUR ACHEVEMENT (VEFA) SITUE 56 RUE DE ROUEN A SAUMUR

En séance du 4 juillet 2022, le bureau a approuvé le programme d'achat en VEFA situé 56 rue de Rouen à Saumur avec le promoteur Nexity. Pour rappel, le programme est composé de 4 bâtiments :

- Bâtiment A « L'Amarante » : résidence sociale (20 logements) réservée à Habitat Jeunes du Saumurois (programme inchangé) ;
- Bâtiment B - C - D « La Fleurencelle » : 64 logements et 3 cellules commerciales (évolution du programme : initialement le programme était de 66 logements et 4 cellules commerciales) ;
- 86 places de stationnement (programme inchangé).

Les prix de vente avant appels d'offres conclus dans le cadre du contrat de réservation avec Nexity étaient de :

- 1 980€ HT/m² de SHAB pour les logements sociaux à Saumur Habitat ;
- 2 200€ HT/m² de SHAB pour les logements et locaux communs réservés à Habitat Jeunes Saumurois ;
- 1 400€ HT/m² de SU pour les cellules commerciales.

A l'issue des appels d'offres du promoteur, les prix de vente ne peuvent être maintenus sous peine d'abandon du projet.

Nexity propose ainsi l'actualisation des prix suivante :

- 2 170€ HT/m² de SHAB pour les logements sociaux à Saumur Habitat ;
- 2 350€ HT/m² de SHAB pour les logements et communs réservés à Habitat Jeunes Saumurois ;
- 1 650€ HT/m² de SU pour les cellules commerciales.

... / ...

... / ...

Accusé de réception en préfecture
049-274900026-20230911-Bureau-2023-25-DE
Date de télétransmission : 21/09/2023
Date de réception préfecture : 21/09/2023

APRES DISCUSSION, LE BUREAU :

- APPROUVE L'ACTUALISATION DU PROGRAMME IMMOBILIER DE VENTE EN L'ETAT DE FUTUR ACHEVEMENT (VEFA) DES 84 LOGEMENTS ET 3 CELLULES COMMERCIALES,
- APPROUVE L'ACTUALISATION DU PRIX DE VENTE SUITE A L'APPEL D'OFFRES DU PROMOTEUR AVEC UN DEPASSEMENT EVENTUEL DE L'ENVELOPPE FINANCIERE LIMITE A 5%,
- AUTORISE LE DIRECTEUR GENERAL A SIGNER TOUTES PIECES, DONT L'ACTE DE VENTE EN L'ETAT DE FUTUR ACHEVEMENT.

Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 11 septembre 2023




LE DIRECTEUR GENERAL,
Philippe PLAT.

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture